



## **MISSION D'OBSERVATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU MADAGASCAR DU 25 OCTOBRE 2013**

### **Déclaration Préliminaire**

En réponse de l'invitation du Gouvernement du Madagascar, le COMESA a dépêche une mission d'observation électorale a l'occasion des élections présidentielles du 25 Octobre 2013. Ce faisant le COMESA souhaite contribuer à la promotion de la gouvernance de la démocratie en vue de garantir des conditions de stabilité et de développement durable de la région a travers l'intégration régionale.

La mission du COMESA est conduite par son excellence l'ambassadeur Berhane Ghebray, Membre du Comite des Sages du COMESA et comprend sept observateurs provenant des pays du COMESA. Les observateurs ont été déployés dans trois régions pour observer les campagnes électorales, le scrutin et le comptage des résultats.

Cette déclaration contient des conclusions préliminaires basées sur l'observation ainsi que les résultats des interactions avec les parties prenantes que sont en particulier la Commission Electorale de Transition, les missions d'observations internationales, régionales et nationales, la société civile, les medias et la population.

### **Conclusions Préliminaires**

Il ressort des observations de différentes équipes des conclusions suivantes:

1. La mission a noté avec satisfaction la mise en place du cadre légal approprié pour régir les présentes élections. La mission a aussi noté la récente restructuration de la Cour Electorale Spéciale qui constitue un développement positif pour la tenue des élections crédibles.

2. La mission a été encouragée par l'acceptation des critères d'éligibilité des candidats qui ont permis à la cour électorale spéciale de publier la liste définitive des candidats ce qui est à ses yeux une excellente évolution pour assurer une transition stable. Néanmoins la mission regrette que sur la liste de 33 candidats, figurent seulement 2 femmes.
3. La mission salue les efforts déployés par la Commission Electorale Indépendante dans l'enregistrement des électeurs. Elle a noté l'efficacité de la méthode de porte à porte utilisée.
4. La mission à salue la collaboration entre la CENIT et le PNUD dans l'éducation civique en vue de l'enregistrement des électeurs et la conduite de scrutin ainsi que la conscientisation de la population à cet effet.
5. La mission estime que les efforts déployés dans la formation des gens de media par la CENIT avec l'appui de PNUD a permis de développer des capacités de faire des reportages de qualité empreints de neutralité, d'impartialité et d'objectivité. C'est sans doute pour cela que les radios publiques ont accorde aux candidats un accès équitable pour leur publicité.
6. Toutes les campagnes électorales observées par la mission sont tenue dans le calme. La mission félicite tous les acteurs politiques et leurs sympathisants pour avoir maintenu un climat de paix durant toute la campagne.
7. La mission félicite également le Gouvernement pour avoir pu sécuriser les élections.
8. Les observateurs du COMESA on note que la plupart des bureaux de votes ont été ouverts à temps à quelques exceptions près du au retard dans l'acheminement du matériel de vote.
9. La mission a noté avec satisfaction la présence systématique des représentants des candidats à tous les bureaux de votes ce qui a fortement contribue à la

crédibilisation du processus. Cependant la mission a noté que l'accès aux bureaux de votes n'était pas suffisamment signalisé.

10. La mission a noté que les dispositions étaient prises pour sauvegarder le secret de vote.

11. L'usage des registres manuels a retardé l'exercice d'identification des électeurs.

12. La mission a également noté que certaines personnes n'ont pas pu exercer leur droit de voter car leur noms ne figuraient pas sur le registre des électeurs. Il est toutefois heureux que ces personnes étaient autorisées à voter après consultation préalable du Président du bureau, bien que cette autorisation n'était pas systématique faisant penser que la formation dans ce domaine n'était pas suffisante.

13. La mission a noté que le scrutin s'est déroulé dans des conditions pacifiques et que le personnel de sécurité était plutôt positionné en dehors des bureaux de votes pour ne pas constituer un facteur d'intimidation des électeurs. La clôture du scrutin s'est fait suivant les procédures appropriées, notamment en ce qui concerne l'autorisation accordée aux gens en attente de voter de le faire.

14. La mission a observé que les opérations de dépouillement et de comptage de voix ont été transparentes et ouvertes grandement aux représentants des candidats et au public. Toutefois les procédures de comptage ont été très longues donnant lieu au découragement et au départ prématuré des représentants de candidats affectant ainsi la crédibilité du processus.

## **Conclusions**

La mission a noté que les élections du Madagascar ont eu lieu dans un long et complexe contexte de transition. Malgré le report de la date des élections la tenue des élections du 25 Octobre reflète l'engagement des acteurs politiques Malgaches à la mise en œuvre de la feuille de route de la SADC pour la sortie de crise de Madagascar ce qui est fortement apprécié.

La mission du COMESA apprécie également le travail remarquable de la CENIT dans la formation des gens de media pour la couverture pacifique des élections.

A part quelques incidents isolés, les élections ont été conduites de manière transparente, équitable paisible.

Fait à Antananarivo  
27 Octobre 2013

Ambassador Berhane Ghebray  
HEAD OF COMESA ELECTORAL OBSERVER MISSION TO MADAGASCAR